



## REGLEMENT INTERIEUR CLUB AMICALE FERTOISE GYMNASTIQUE

### A – INSCRIPTION COTISATION

- 1 Être à jour dans ses cotisations.  
Accepter le règlement intérieur
- 2 La cotisation est due en début d'année et comprend :  
L'adhésion à l'association sportive.  
L'engagement aux compétitions (pour les filles concernées) La licence pour les compétiteurs.  
L'assurance corporelle fédérale pour la pratique sportive lors des entraînements ou des compétitions.

***Pour des raisons de sécurité, en cas de non-paiement de la cotisation (au plus tard avant les vacances d'octobre), l'adhérent ne pourra plus participer aux activités du club.***

- 3 L'adhérent, ou son représentant légal, s'engage à produire toutes les pièces demandées  
Fiche d'inscription remplie.  
Certificat médical pour la pratique de la gymnastique ou attestation de santé.  
Règlement des cotisations  
Merci de signaler toutes modifications des renseignements fournis lors de l'inscriptions (adresse, numéro de téléphone, mail...)

***Toute inscription est définitive et ne donnera lieu à aucun remboursement. Dans le cas d'une blessure contractée lors d'un entraînement ou d'une compétition, et entraînant une incapacité de plus de 3 mois et sur présentation d'un certificat médical, un avoir sur la saison suivante vous sera proposé.***

### B – FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

- 1 - Horaires et entraînements  
Ils vous seront communiqués en début d'année. Ainsi ces derniers devront être respectés.  
Pendant les périodes scolaires il n'y aura pas d'entraînement. Des stages peuvent être proposés à certains groupes. Mais
- 2 -Prise en charge de l'adhérent mineur :  
Pour les enfants de moins de 10 ans, déposer votre enfant dans la salle auprès de l'entraîneur, 5 minutes avant le début de l'entraînement.  
Reprendre l'adhérent au même endroit à l'heure prévue à la fin du cours.  
Ni l'entraîneur, ni les responsables légaux de l'association ne seront tenus pour responsables d'un adhérent dont le représentant légal ne se conforme pas aux dites règles de sécurité.  
Le représentant légal s'engage à prévenir l'entraîneur en cas d'absence de l'adhérent.
- 3 -On demande aux adhérents de ne pas pénétrer dans la salle sans l'accord et la présence de leur entraîneur.  
De ne pas pénétrer dans la salle sans l'accord et la présence de leur entraîneur,  
De ne pas marcher chaussé sur le praticable ou sur les tapis,  
De prendre soin du matériel,  
De ne pas fumer, manger, boire ou mâcher du chewing-gum à l'intérieur des installations.

### Le non respect de ces dites règles pourra se traduire par une sanction

- 4 -Respect des personnes  
Les adhérents doivent avoir un comportement correct dans la salle, les vestiaires et à l'égard des autres adhérents,  
Les adhérents s'engagent à respecter l'autorité des entraîneurs,  
Les adhérents doivent se présenter en tenue appropriée (justaucorps ou short tee-shirt, pieds propres, ongles coupés),  
Nous demandons également que les papas n'entrent pas dans les vestiaires des filles et les mamans dans le vestiaire des garçons.
- 5 -Respect du matériel  
À chaque fin de séance, le groupe doit ranger le matériel aux endroits prévus à cet effet.  
Aucune manipulation de matériel ne devra se faire sans l'accord ni la présence de l'entraîneur.  
Les chaussons, les maniques, les justaucorps restent à la charge de l'adhérent.  
Les adhérents doivent veiller à récupérer toutes leurs affaires à la fin de chaque entraînement.  
Ne pas laisser de bijoux, des objets de valeur, de l'argent, des téléphones portables etc...  
L'association ne peut pas être tenue pour responsable en cas de perte ou de vol d'effets personnels avant, pendant et après les heures d'entraînement.
- 6 -Les membres du bureau se réservent le droit de délivrer une sanction disciplinaire en cas de mauvais comportement récurrent :  
1 - Avertissement, 2 - Pénalité sportive, 3 - Suspension, 4 - Radiation.
- 7 - Participation à la vie du Club :  
L'Amicale Fertoise Gymnastique vit essentiellement de ses cotisations.  
Pour compléter son budget, l'association organise différentes manifestations auxquelles il vous sera demandé de bien vouloir prendre part et nous vous en remercions par avance.